



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 – @ : secretariat@artois.fff.fr

HORAIRES d'ETE

En juillet :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
(fermeture le jeudi après-midi, le vendredi et le samedi)

En août :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
(fermeture le samedi)



Infos

INFORMATIONS SAISON 2020/2021

Groupes de D1

Le tirage au sort a été effectué le 15 Juillet en présence des 5 clubs désignés lors du Comité Directeur du 16 Juin

D1A : OS Annequin, ES Anzin st Aubin, SC Artésien, FC Auchel, US Billy Berclau, RC Labourse, USA Liévin, COS Marles, FC Montigny, ES St Laurent Feuchy, US Vermelles B

D1B : US Biache B, FC Bouvigny, Esp Calonne Liévin, AG Grenay, JF Guarbecque, ES Labeuvrière, USO Lens, US Noyelles s/Lens, US Rouvroy, ES Ste Catherine

Autres groupes et 1^{er} tour de la Coupe de France :

A ce jour **quelques clubs n'ont pas fait parvenir leur engagement en championnat** ce qui retarde la parution **des groupes de D2 à D6** et la **désignation des rencontres du 1^{er} tour de la Coupe de France**.

Groupes de D7 :

Comme toutes les saisons ces groupes ne seront publiés que tardivement ; les clubs ont la possibilité, par l'intermédiaire de la **fiche « engagement tardif »** à télécharger, d'engager une équipe **jusqu'à la 3^{ème} journée de championnat**.

Suspensions :

Par décision du COMEX et pour rétablir une forme d'équité entre les suspensions à temps et les suspensions en nombre de matches il convient d'appliquer les dispositions suivantes :

Suspensions à temps : elles sont déclarées accomplies à la date fixée pour leur terme

Suspensions en nombre de matches : Pour les suspensions non effectuées entièrement, il y a lieu d'effacer 3 matches ; au-delà de ces 3 matches le reste est à purger en tenant compte des modalités de purge : Un joueur suspendu 5 matches ayant purgé 2 matches avec l'équipe B et 1 match avec l'équipe A reste suspendu pour 1 match avec cette équipe

Accès au district :

En application des dispositions fixées pour l'accès aux bâtiments clos accueillant du public, **le port du masque est obligatoire**.

Richard RATAJCZAK,
Secrétaire Général.



REPRISE des RENCONTRES

Concernant l'organisation de matches amicaux ou de tournois, les dernières décisions des autorités maintiennent **3 obligations** :

- **Vestiaires collectifs interdits**
- **Rassemblements limités à 5000 personnes**
- **Tout rassemblement susceptible de réunir plus de 1500 personnes doit être déclaré en Préfecture.**

Toutefois, **toute organisation** reste soumise à **l'accord du propriétaire** (la municipalité pour la plupart des terrains) qui pourra **exiger la mise en place d'un protocole** confortant la mise en place **des gestes barrière** :

- **Port du masque**
- **Désinfection des mains et des espaces sanitaires**
- **Personnalisation des boissons pour les joueurs**

Par ailleurs, le décret 2020-860 du 10 Juillet précise que toutes les personnes prenant place dans l'enceinte **doivent être assises, les places debout sont interdites, les vestiaires collectifs restent fermés, un siège inoccupé doit être maintenu entre les personnes assises ou tout groupe** de moins de 10 personnes venant ensemble. En outre **l'accès aux espaces permettant des regroupements doit être interdit**. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux pratiquants et aux personnes nécessaires à l'application de ces mesures.

Cette situation est amenée, en fonction de l'évolution de l'épidémie, à évoluer.

Toutefois en cas de difficultés d'application ou de situations se détériorant en fonction des impératifs sanitaires il ne faut pas hésiter à **reporter ou à interrompre la manifestation**.

Richard RATAJCZAK,
Secrétaire Général.



COMMISSION DES ARBITRES

Réunion plénière du vendredi 3 juillet 2020

Présents : MM. Henry MACIUSZCZAK, Serge PAUCHET, André SOJKA, Jean-Pierre JANNOT, Nicolas OBAL, Laurent VISCAR, Pascal WATEL, Xavier MIQUET, Mathieu MUSTAR, Damien PENO.

Excusés : MM. Chouki BELLA, Anthony RINGEVAL, Clémence GONCALVES.

Assistent à la réunion : MM. Frédéric GAULTIER, Julien PAILLART.

En ouvrant la séance, le Président MACIUSZCZAK souhaite la bienvenue à tous les participants de cette dernière réunion de la saison 2019/2020. Il renouvelle à chacun ses vœux de bonne santé et de prudence face aux événements actuels. Il présente à la Commission Frédéric GAULTIER, qui remplace Laurent VISCAR à la Section Futsal, ainsi que Julien PAILLART, qui sera affecté à la Section Technique. Il nous fait part également du départ de Loïc MOUTON pour raisons personnelles. Le Président nous informe d'une lourde sanction prise à l'encontre d'un arbitre, suite à des propos diffamants tenus envers certains membres de la Commission sur les réseaux sociaux. La Commission présente ses sincères condoléances à Gilbert ROUSSEL, ancien arbitre, suite au décès de son épouse.

Secrétariat :

- Démission du collègue Alain CARREIN pour raisons de santé. Remerciements de la Commission pour les services rendus. Retour dans sa Ligue d'origine (Corse) de Grégory ANTONINI pour raison familiale.
- Courrier du collègue Bruno STEVENARD à propos de ses désignations à compter de la saison prochaine. Le désignateur prendra contact à la rentrée avec l'intéressé pour voir l'évolution de sa situation.

- Le Secrétaire Général informe la Commission avoir reçu durant cette trêve forcée de nombreux courriers et appels d'arbitres sur les dates de reprises des championnats de cette saison et de la prochaine. La seule réponse qui a pu être donnée a été la certitude de la fin de la saison 2019/2020.
- Courriers de collègues sollicitant une autorisation d'arbitrer des matches amicaux : un refus catégorique est donné, aucune rencontre, fût-elle amicale, n'étant autorisée jusqu'à nouvel ordre. Ces demandes pourront être renouvelées au moment opportun.
- Le Secrétaire informe des dates de reprise des compétitions pour la saison 2020/2021, sous réserve des décisions gouvernementales : le 1^{er} tour de la Coupe de France aura lieu le dimanche 30 août, et la reprise des championnats Seniors Ligue et Districts est programmée au dimanche 13 septembre 2020.
- Dossiers Médicaux : sur tous les Dossiers Médicaux parvenus à ce jour au District, plus de 30 % ont été retournés aux intéressés pour anomalies. Ce chiffre ne fait que croître d'année en année, alors que le Dossier est quasiment identique d'une saison à l'autre. Par ailleurs, le Médecin du District précise que la licence sera retirée à tous les arbitres n'ayant pas fourni d'échographie cardiaque pour le 31 décembre 2020 au plus tard. Tous les arbitres concernés ont été contactés individuellement par Nicolas OBAL.

Section Jeunes :

- Lancement d'une boîte-mail sécurisée afin de centraliser les Dossiers Médicaux et d'éviter les risques d'égarement. L'adresse sera communiquée aux Jeunes dans les prochains jours avec un récapitulatif des tâches administratives à effectuer cet été.
- Suite à la validation du Bureau, les différents classements ont été transmis aux Jeunes arbitres ainsi qu'aux observateurs Jeunes.
- En prévision de la saison prochaine, une pré-sélection d'arbitres pour participer au Cap'Ligue a été établie. Ces arbitres ont été sollicités par mail.
- Retour d'année sabbatique pour 7 arbitres pour la saison 2020/2021 : Arthur SOCKEEL, Oman TOUCHE, Allan BOUILLIEZ, Alexandre DECAEN, Romain DUQUESNOY, Belal BERRABAH et Mathys MACIUSZCZAK.
- Demande d'année sabbatique : Sofian MATHLOUTHI
- Trois arbitres effectueront la passerelle Seniors la saison prochaine : Corentin BOUQUILLION (Passerelle D1/D2), Allan BOUILLIEZ (D3/D4) et Gaëtan DELAVAL (D4/D5).
- Les dates des séminaires sont arrêtées, sous réserve des mesures sanitaires.

Section Seniors :

- Filière Ligue : arrêt spontané de deux garçons pour raisons personnelles. Retrait d'un participant pour manquements administratifs. Incertitude en raison d'une blessure pour un potentiel candidat Ligue. Le Covid-19 ayant perturbé la tenue des séances, plusieurs modules théoriques et pratiques (obligatoires pour prétendre à l'examen de Ligue) n'ont pu être réalisés. Le nécessaire sera fait pour qu'ils le soient avant le dépôt des candidatures, y compris en juillet/août 2020. Le problème en cette période de vacances est de réunir tous les candidats potentiels en même temps. Ce sera le cas dès le 10 juillet (seule date du mois). Le reste dépendra des disponibilités à venir.
- Formations Initiales d'Arbitres : **La conjoncture n'est pas favorable. Dates et lieux ont néanmoins été déposées à la Ligue (sauf la FIA Gaillette qui reste à finaliser). Compte tenu des mesures sanitaires prévisibles, il est à craindre que les installations ne soient utilisées qu'à hauteur de 50% de leur capacité d'accueil. Par voie de conséquence le nombre de candidats baissera lui aussi de moitié, sauf à multiplier les formations.**

- **TAISA : mêmes craintes que ci-dessus avec le COVID 19. Le test physique aura lieu si les conditions le permettent.**

Futsal :

- Deux nouvelles candidatures pour la prochaine saison : Aziz ATEF et Gianni MAMMARELLA.
- Frédéric GAULTIER nous annonce du changement pour le séminaire de rentrée, à savoir qu'il y aura désormais une note minimum imposée, et un durcissement des tests physiques, ceci afin d'éviter le laxisme constaté chez certains arbitres les années précédentes. Le séminaire est programmé au samedi 5 septembre 2020 à NOYELLES SOUS LENS.
- Christophe PIERRON et Claude SOUILLARD représenteront l'ARTOIS lors du prochain examen de Ligue.

Serge PAUCHET :

- Envoi à tous les arbitres des résultats de cette saison par catégorie. Il ne s'agit en aucun cas d'un classement comme lors des saisons précédentes, mais d'un tableau comportant leurs notes, état des lieux établi au moment de l'arrêt des compétitions.
- Serge PAUCHET informe qu'aucune descente n'aura lieu pour la prochaine saison, mais des montées seront effectuées dans le cadre d'ajustement des effectifs.
- Serge PAUCHET évoque les difficultés à organiser les différents séminaires de rentrée pour septembre prochain. Des pistes sont lancées, et les arbitres seront convoqués en temps utiles dès que le calendrier sera définitivement établi.
- Beaucoup de demandes d'arbitres pour passer du Centre à la Touche : la Commission rappelle une nouvelle fois que le rôle de l'arbitre assistant n'est pas de tout repos, comme il l'est dans l'esprit de beaucoup, et que les efforts sont beaucoup plus brefs et violents que ceux de l'arbitre central. En outre, l'effectif des DA2 est toujours trop étoffé par rapport à la demande, et par conséquent, toutes ces demandes ne seront pas satisfaites. Serge PAUCHET se charge de contacter personnellement chaque demandeur pour l'informer de cette décision.

Tour de table.

Prochaine réunion : le mardi 25 août 2020.

**Le Secrétaire Général,
André SOJKA**

**Le Président de la CAA,
Henry MACIUSZCZAK**